

LA PRÉSIDENTE :

1935 Les ensembles résidentiels Habitat 67 et Tropiques Nord. Alors, je vous inviterais à vous présenter à la fois pour la commission et aussi pour la sténographie.

Mme LUCETTE LUPIEN :

1940 Bonjour! Je m'appelle Lucette Lupien, je suis la responsable de ce comité. On est là tous les quatre.

LA PRÉSIDENTE :

1945 Oui.

Mme LUCETTE LUPIEN :

1950 Il y a Michel Létourneau à côté de moi qui va faire la présentation sur l'écran; Claudine Tremblay et Denise Gaumont. Voilà, tous les quatre. On va essayer de consacrer pas plus de dix minutes parce qu'on aimerait bien pouvoir échanger avec vous par la suite.

LA PRÉSIDENTE :

1955 C'est pareil.

Mme LUCETTE LUPIEN :

Voilà. Je pense qu'on peut y aller.

1960 **M. MICHEL LÉTOURNEAU :**

Madame la présidente, Commissaires, merci de nous recevoir. Écoutez, il y a un titre qui est une ligne éditoriale en soi : *La Cité du Havre est un trésor négligé*, et oublié un peu. Alors, nous sommes, la gang qui avons fait des recherches, des observations, et qui avons rédigé les recommandations qu'on vous propose. Ce qu'on vous propose aujourd'hui, c'est le résumé de ce que vous avez eu de manière plus complète, le mémoire complet.

1965 **LA PRÉSIDENTE :**

1970 Le mémoire, oui.

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

1975 Il y a plus de photos, il y a plus de références aussi. Je commencerais tout de suite avec l'énoncé éditorial qui... Enfin, d'abord pour vous dire qu'au fond, les quatre thèmes qu'on va traiter cet après-midi sont les enjeux de circulation, d'espace vert, de patrimoine bâti et d'embellissement. Et on n'a pas inventé le bouton à quatre trous, puisqu'on s'est servi de votre propre éditorial pour guider nos analyses et nos actions. Et je vais me permettre de relire votre éditorial.

1980

LA PRÉSIDENTE :

Je pense que c'est plutôt de la Ville. C'est la vision de la Ville.

1985 **M. MICHEL LÉTOURNEAU :**

Oui, c'est un document d'information de la Ville, excusez-moi.

LA PRÉSIDENTE :

1990

Alors, nous, on consulte pour la Ville.

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

1995

Oui bien sûr. Donc que la Ville avait dans son document, je m'excuse. Alors :

« Le patrimoine bâti archéologique et paysager ainsi que les parcours d'entrée de ville constituent les assises de renouvellement économique et urbain du secteur, un renouvellement qui est axé sur un environnement sain, des aménagements de qualité et de mobilité active. »

2000

Juste pour nous situer, nous avons plutôt concentré nos analyses, pas tant que comme le disaient mon prédécesseur ou des prédécesseurs que le reste ne nous intéresse pas, mais nous, on est en face du moulin. On est donc à la Cité du Havre et l'essentiel de nos recommandations touche la Cité du Havre. Et on voit bien sur la carte qu'il y a, à l'item 4, pôle culturel permanent de l'Expo 67 ou ses vestiges, la place d'accueil, le Casino du port, le parc des vestiges de l'Expo 67, les Profil-O, Tropiques Nord et Habitat 67, et en 9, les berges qui longent le fleuve. Et le parc Dieppe qui est tout au bout de la pointe de Cité du Havre.

2005

2010

En périphérie, on retrouve la piste cyclable actuelle, celle qui est projetée, la traverse sous voie qui est projetée la voie sous voie qui serait projetée et la voie piétonne et la rue des Irlandais. Ça, c'est l'environnement qui nous amène à notre première constatation.

2015

Mais, d'entrée de jeu, tout le monde sait mais je tiens à le répéter, la Cité du Havre est un véritable joyau pour Montréal parce qu'elle propose des vues uniques, non seulement sur la ville mais sur l'ensemble des installations portuaires. Nous sommes des résidents d'Habitat 67, de Tropiques Nord et de Profil-O, donc c'est 350 résidences, à peu près 1 000 personnes qui y vivent sur une base annuelle, bien sûr. On est bien heureux d'y vivre et c'est pourquoi on est soucieux de l'avenir de la Cité du Havre. Depuis quelque temps cependant, c'est ce qu'on va

2020 partager avec vous. On constate que notre environnement se détériore, que les infrastructures publiques ont été passablement négligées, voire oubliées.

2025 Donc, on désire dans ce mémoire rappeler le rôle unique de la Cité du Havre en tant que témoin de l'histoire culturelle, sociale moderne de Montréal, du Québec et du Canada, et accorder une attention toute particulière à son patrimoine architectural et naturel. C'est un attrait touristique de premier plan qui est une contribution exceptionnelle à la qualité de vie de tous les Montréalais et des Montréalaises.

2030 Alors, commençons par la circulation automobile. J'ai entendu depuis que je suis ici, tout le monde parle d'enclavement. Nous sommes, bien sûr, enclavés, puisque l'avenue Pierre-Dupuy est quelque part prise en serre entre le chemin du Moulin et le pont de la Concorde. Cela crée, bien sûr, un enclavement à problème d'accident ou tout ça. Donc, au fond, on se retrouve un peu, et on le vit à chaque beau week-end des feux d'artifice notamment. Et la sortie vers le pont de la Concorde est la principale voie pour les résidents et, bien sûr, pour le personnel des trois immeubles vers l'est, vers Montréal et Québec. Donc c'est donc un lien stratégique.

2035 Alors, première recommandation. C'est que le parc Jean-Drapeau, en cas d'application de mesures de mitigation de la circulation, ce dont il a été question, émette des vignettes ou à tout le moins, toute autre forme de contrôle électronique qui permettrait aux résidents et à leurs employés de circuler librement à des fins de transit par le pont Jacques-Cartier.

2040

LA PRÉSIDENTE :

Cinq minutes déjà.

2045

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

Déjà cinq minutes de faites? Ça va très vite. C'est bon, j'essaie d'aller vite. Évidemment, la circulation automobile, deuxième étape, pour les gens qui veulent traverser... Alors, pour les

2050 gens qui veulent traverser Cité du Havre par le chemin des Moulins, bon, enfin, tout ça pour vous
résumer la chose avec le petit pointeur que vous ne voyez malheureusement pas, il y a
énormément de camions qui y circulent en période de pointe. Ils sont obligés de faire un gros
virage en U sous le viaduc de l'avenue Pierre-Dupuy et cette manœuvre est encore plus
dangereuse, eu égard au nombre et au gabarit des camions et au nombre de véhicules qui y
2055 circulent.

Il faut se rappeler pour mémoire que le chemin des Moulins Est, la rue des Irlandais se
prolongeait au nord en sous-voie, qui permettait un accès direct au Port de Montréal, ce qui nous
amène à notre deuxième recommandation : que la société des ponts Jacques-Cartier et
2060 Champlain rouvre, sous le tablier de l'autoroute Bonaventure, le passage sous voie de la rue des
Irlandais afin de faciliter la circulation portuaire et industrielle et assurer, bien sûr, une meilleure
fluidité locale vers et depuis Pierre-Dupuy.

Il y a des vélos et il y a des gens qui marchent dans ce quartier. La piste cyclable est très
2065 populaire, elle longe l'avenue Pierre-Dupuy. 4 000 cyclistes y circulent chaque jour, empruntant
cette piste aux heures de pointe. Bien sûr, ils doivent malheureusement, je dirais, d'une certaine
manière, la partager avec des adeptes du jogging, des personnes qui promènent leur chien, mais
aussi des touristes et des groupes qui s'y installent pour prendre des photos, parfois même des
photos de mariage avec la ville ou Habitat 67 comme magnifique fond de décor. Bien qu'il existe
2070 un trottoir – je vous vois rire – tous préfèrent, bien sûr, le côté de l'eau, c'est celui qui est le plus
prisé.

En 2022, la Société de Jacques-Cartier et le pont Champlain aménagera sans doute une
piste cyclable piétonnière entre Samuel-De Champlain et l'avenue Pierre-Dupuy. Donc ça nous
2075 amène à nos recommandations numéro 3. Donc que la Ville de Montréal et l'administration
portuaire s'entendent pour créer un sentier pédestre et des belvédères d'observation le long de
la piste cyclable de l'avenue Pierre-Dupuy et que ces installations de circulation active
s'harmonisent avec celles éventuelles aménagées en lien au pont Samuel-De Champlain. Que

2080 cet aménagement prévoit des feux piétons avec des boutons d'appel parce que c'est la guerre quand on veut traverser Pierre-Dupuy à certains moments de la journée, à pied ou à vélo entre Tropiques Nord et Habitat 67 pour faciliter le passage. Bien sûr, que le mobilier urbain soit à l'avenant, donc de qualité.

2085 Oui, là, c'est l'autre bout qui ne va pas très bien. C'est que quand on quitte Pierre-Dupuy pour se diriger vers la rue Mill, donc vers le secteur du Moulin, la circulation à vélo devient carrément dangereuse. C'est un segment où on doit se promener dans une piste qui est mal aménagée à peu près de 600 mètres sous l'autoroute entre des installations portuaires, la voie ferrée, des camions qui desservent... Enfin, c'est un peu le bordel, franchement, et ce secteur-là
2090 est sale, en mauvais état et à la nuit tombante, il est effectivement glauque. Idem pour les piétons qui sont, bien sûr, laissés à eux-mêmes.

Je veux attirer votre attention sur Hydro-Québec qui va – et c'est déjà commencé – refaire leur poste, je dirais, d'installation électrique parce qu'il y a des besoins plus importants, notamment pour le REM. Puis, ça touche aussi la rue des Irlandais parce qu'ils en sont, pas les propriétaires, mais enfin, les utilisateurs. Et c'est un lieu de commémoration qui sera intégré à cet espace, très bonne nouvelle. Cependant, en ce moment, il n'y a aucun trottoir qui dessert ça pour les piétons. Alors, encore une fois, que la Société du pont je comprends et Champlain libèrent le dessous du tablier et l'aménagent – pavage, signalisation, éclairage – en large et
2095 invitante piste cyclable et piétonnière – on le voit sur les photos – de manière à ce que... Puis, la Société immobilière du Canada aussi, qui est propriétaire de la rue des Irlandais, y aménage le trottoir dont je parlais tout à l'heure.
2100

Non seulement il y a des résidents, mais il y a à peu près un des rares espaces verts de l'ensemble de Bridge-Bonaventure se retrouve à la Cité du Havre. Il y a le parc Dieppe qui est le parc qui est tout au bout, on l'a vu tout à l'heure, où se réunissent d'une façon très récréative les communautés culturelles et les citoyens de Montréal pour pique-niquer, mais les installations qui y sont, malheureusement, sont dans un état qui nécessite... Ils sont un peu aux soins intensifs, en fait.
2105

2110

2115 Le parc des Vestiges nous préoccupe en particulier. C'est un terrain d'une superficie immense de 150 000 mètres carrés, qui jouxte l'ancien Musée d'art contemporain, qui longe les studios Mels, qui contourne le Profil-O, qui se termine aux limites de Tropiques Nord. Il y a de nombreux pavillons thématiques et autres aménagements qui ont été réalisés pour Expo 67 et y ont laissé des vestiges, des tracés de rue, des bases de lampadaire, des bancs publics, des bacs à fleurs, sculpture-fontaine *La Giboulée* de Jean Cartier y est encore mais qui est malheureusement dans un état comme vous le voyez très bien sur la photo.

2120 Ce qui frappe encore plus, c'est que ce parc est une magnifique canopée, c'est la voûte forestière qui joue un rôle important dans l'équilibre calorifique et la séquestration de carbone. On y a répertorié 334 arbres matures qui ont été plantés pour la plupart, pour ne pas dire tous, dans le cadre d'Expo 67, donc des arbres de plus de 50 ans. C'est une ressource identifiable qu'il nous faudrait protéger.

2125 Ce qui nous amène à notre recommandation numéro 5 : que soit attribuée au parc des Vestiges une vocation de parc par la Ville de Montréal, que ses propriétaires, la SCHL et Ivanhoé Cambridge, son bras immobilier, l'aménagent en parc de sculptures et d'artefacts liés à Expo 67 et s'assurent de son entretien. Petite parenthèse qui n'est pas là : les activités qui se déroulent dans ce parc en ce moment qui n'est pas surveillé sont, semble-t-il particulières. Si les propriétaires actuels refusaient cette responsabilité citoyenne, on suggère qu'ils remettent la propriété de ce parc à la Ville de Montréal en échange d'un terrain constructible qu'elle détient déjà par ailleurs sur son territoire, pour leur être cédé au plus grand bénéfice des Montréalais et des Montréalaises.

2135 Le patrimoine bâti. Bien, on en a un peu parlé. C'est qu'en fait, on y retrouve encore le Musée d'art contemporain, l'ancien Expo-Théâtre qui est maintenant Mels, les studios et l'édifice du Port de Montréal comme tel, c'est l'ancien pavillon de l'administration de la presse d'Expo 67. Il y a des œuvres d'art encore en bon état dont la *Lunatique* de Richard Turner placée à

2140 proximité de l'édifice du port, maintenant un peu cachée par une rangée de tilleuls arrivés à maturité. L'édifice du Port possède de très beaux bas-reliefs ornant chacune des trois entrées monumentales, des œuvres d'Ulysse Comtois, d'Armand Vaillancourt, Ted Bieler et Graham Caughtry.

2145 L'ancien Musée d'art contemporain nous préoccupe de façon particulière. Maintenant propriété de Loto-Québec depuis quelques années, il semble être à l'abandon ou servir d'entrepôt pour Loto-Québec. Alors, on souhaiterait que, dans nos recommandations, que compte tenu de l'intérêt architectural dont on vient de parler, qu'on redonne au Musée d'art contemporain notamment sa vocation culturelle, artistique et sociale; qu'il soit rapidement
2150 réhabilité en vue de servir les besoins et projets des collectivités culturelles et sociales du secteur, de l'ensemble du secteur; et, bien sûr, qu'il soit classé monument historique par le gouvernement du Québec. Et j'ai ouï-dire que la demande avait déjà été faite par quelqu'un qu'on connaît bien qui est assis à ma gauche. Voilà.

2155 Ce qui nous amène... patrimoine bâti. Je suis allé trop vite peut-être? - Non, je viens de le faire. Alors, on est toujours dans l'embellissement. Mais, écoutez, je pense que les images parlent par elles-mêmes. L'entrée de la Cité du Havre sur l'autoroute est jonchée de pièces de mobilier et de signalisation routière; le stationnement du Casino – là, j'ai vu ce matin qu'ils plantaient des beaux petits arbres d'à peu près trois, quatre pieds de haut, alors on imagine que
2160 mes petits-enfants et les enfants de mes petits-enfants verront ces arbres-là à maturité. Le parc des Vestiges est fermé par des blocs de ciment le long de Pierre-Dupuy. La piste cyclable commence à être fissurée. Parc Dieppe, malgré les efforts d'entretien louables est en très mauvais état.

2165 Alors, au fond, on arrive à toute la fin sur l'ensemble des recommandations. Là, on a compris qu'il y a plusieurs propriétaires dans ce secteur-là. Alors, on les adresse par propriétaire. La Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain entretienne mieux l'entrée en sous-voie de l'autoroute Bonaventure vers la Cité du Havre et retire les clôtures de broche et les pièces de

2170 mobilier urbain qui l'encombrent, enlaidissent les lieux et donnent une impression de négligence.

2175 Que l'Administration du Port de Montréal et Loto-Québec améliorent l'esthétique des stationnements nord et sud de l'entrée de la Cité du Havre, par exemple en retirant les clôtures de broche et les blocs de ciment qui les entourent aussi, et mettent en place des mesures d'atténuation des îlots de chaleur, par exemple en installant du pavage drainant ou poreux et en plantant des arbres. Ce qu'ils se sont engagés à faire, par ailleurs, pour être honnête.

2180 Que la Ville de Montréal remette en état la piste cyclable de la Cité du Havre. Que l'Administration du Port de Montréal prenne en considération la demande réitérée depuis 2016 par les résidents de la Cité du Havre de débarrasser son terrain en friche le long de l'avenue Pierre- Dupuy de sa végétation spontanée afin de dégager la vue imprenable qu'elle permettait à l'origine sur la ville de Montréal et ses installations portuaires.

2185 Que la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Ivanhoé Cambridge libèrent le parc des vestiges des blocs de ciment inesthétiques qui longent l'avenue Pierre-Dupuy.

Que la Ville de Montréal répare le trottoir qui longe le côté sud de l'avenue Pierre-Dupuy.

2190 Que la Ville de Montréal remette rapidement en bonne condition le parc de Dieppe qui est dans un triste état, indigne de sa notoriété et de sa popularité. Et je me permettrais de rajouter aussi qu'ils en sécurisent les lieux le soir venu.

2195 Enfin, étant donné la multiplicité des acteurs institutionnels concernés, que soit mis sur pied un comité de coordination afin de planifier ce que Saint-Pierre et que Saint-Paul fait. Merci de votre attention.

Mme LUCETTE LUPIEN :

2200 Merci beaucoup. On est là pour répondre à vos questions.

LA PRÉSIDENTE :

Bon, alors on a déjà quelques questions ici.

2205 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Parlons de Saint-Pierre et de Saint-Paul justement. Effectivement, il y a plusieurs acteurs institutionnels et vous parlez d'un comité de coordination afin de planifier la mise en œuvre des recommandations. Qui serait, qui participerait à ce comité de coordination-là?

2210

Mme LUCETTE LUPIEN :

En fait, ce qu'on pense, c'est que tous les gens qui ont affaire à la Cité du Havre, qui sont propriétaires, plutôt particulièrement les propriétaires institutionnels, de même que nous les résidents des trois édifices, qu'on puisse se rencontrer régulièrement, que nos préoccupations soient prises en compte par ces institutions et qu'ils s'occupent de redonner son lustre perdu à la Cité du Havre.

2215

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

2220

Et j'ajouterais il devrait être coordonné par la Ville de Montréal, au fond.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2225

Quel service? Service d'urbanisme, Service des parcs? Parce que ma deuxième question...

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

2230

En haut. En haut.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

En haut.

2235

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

Proche du décisionnel.

2240

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Parce que ma deuxième question a trait justement à votre commentaire dans le volet 2 : Espaces verts, où vous dites à la page 15 qu'il serait judicieux de renforcer nos liens – donc les vôtres, Cité du Havre – avec le parc Jean-Drapeau en vue d'une stratégie commune de commémoration du patrimoine d'Expo 67. En fait, comment vous voyez la chose?

2245

Mme LUCETTE LUPIEN :

Pour le moment, on a beaucoup apprécié le mémoire qui a été – le document, en fait, une sorte d'inventaire qui a été publié par le parc Jean-Drapeau, qui fait le tour de la Cité du Havre avec beaucoup de détails et c'est formidable comme document. Et ils sont au courant, par exemple, où sont les sculptures reliées à Expo 67. On les trouve aussi à la banque d'œuvres d'art du Canada, bon, il y en a à plusieurs endroits qui pourraient être récupérées, prêtes probablement par ces institutions-là pour faire vraiment un parc de vestiges et de sculptures reliés à Expo 67. Alors, avec l'aide du parc Jean-Drapeau qui veut remettre en état ces objets-là et ces sculptures, bien on pense qu'on pourrait collaborer pour trouver ce qu'il faut et même peut-être gérer ce qu'il faut, je ne sais pas encore.

2250

2255

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Trouver ce qu'il faut...

2260

Mme LUCETTE LUPIEN :

2265 Comme sculptures.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2270 O.K.

Mme LUCETTE LUPIEN :

2275 Ou comme objets. On sait que, par exemple, on n'a plus beaucoup de ces objets, de ces artefacts, mais qu'on a les plans de ces artefacts qui existent. Donc on peut en reproduire aussi pour les mettre dans un parc.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2280 Bien. Merci.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2285 J'aimerais poser une question par rapport à la recommandation numéro 5 où vous parlez donc de ce terrain qui appartient à SCHL Ivanhoé Cambridge. Deux questions. Première : êtes-vous au courant des projets de SCHL Ivanhoé sur ce terrain? Est-ce que...

Mme LUCETTE LUPIEN :

2290 Si on est au courant de leurs projets?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Oui, c'est quoi leurs visées par rapport à ce terrain? Est-ce que...

2295 **Mme LUCETTE LUPIEN :**

2300 Bien, c'est évident que c'est un terrain qui est zoné résidentiel et c'est un terrain qui faisait l'objet de contestation sur le plan de l'appartenance ou des titres. Et c'est pourquoi il ne s'était rien développé, semble-t-il, depuis tant d'années. Mais on m'a dit – mais je n'ai pas encore les preuves écrites de ça – mais que les deux institutions maintenant ont réglé la question des droits et des propriétaires et que donc ils seraient prêts à travailler ensemble pour faire quelque chose.

2305 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K.

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

2310 En fait, il y a beaucoup de rumeurs.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2315 Oui, oui, c'est ça, j'en conviens. Je voulais juste qu'on clarifie un peu là-dessus.

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

Oui. Et la principale étant qu'il y aurait des projets de densification.

2320 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

C'est ça, bon.

2325 **M. MICHEL LÉTOURNEAU :**

À ça, on n'a pas à – en bon anglicisme – adresser cette partie-là, mais il semble y avoir un consensus entre nous qu'on n'est pas contre. Mais encore de quelle manière ça doit être fait en tout respect, hauteur on en parlait tantôt, distance, respect déjà du quadrillage de rues qu'il y avait déjà là. On n'est pas fermés à ça, mais en même temps, si on en fait trop, on va créer des besoins en transport en commun, on va recréer les autobus sur Pierre-Dupuy, on va recréer de la circulation, on va... T'sais, il y a un cercle vicieux. Il faut être prudent là-dessus.

2330 **Mme LUCETTE LUPIEN :**

2335 Et puis, répétons qu'il y a 300 quelques arbres de 50 ans qui ont un pied de diamètre. Si on met de la verdure ailleurs dans le secteur, on trouve que c'est très important mais ça va prendre 50 ans avant que les arbres soient assez grands pour agir sur l'environnement comme ceux-là le font. Alors, ce serait une bonne idée, d'autant plus que ce terrain-là, il est face aux installations portuaires plutôt industrielles. Alors c'est moins intéressant pour des gens de venir s'installer avec une vue sur cette partie-là du port.

2340 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

2345 Mais vous avez mentionné dans cette recommandation que si les propriétaires ne voulaient pas s'occuper des œuvres d'art qui sont quand même sur leur territoire, qu'il y aurait possibilité d'un échange de terrain. Mais avez-vous en tête un terrain spécifique?

2350 **Mme LUCETTE LUPIEN :**

Non, non.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Parce qu'on dirait que vous avez en tête quelque chose?

2355 **Mme LUCETTE LUPIEN :**

Non, pas du tout.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2360

Rien. Juste que c'est comme ça, mais...

Mme LUCETTE LUPIEN :

2365

On dit ça parce que c'est un peu... On pense que c'est ce qui s'est passé pour l'autre extrémité du parc, à côté du parc de Dieppe sur la Cité du Havre, il y a un terrain vague qui appartient à la SCHL, qui est maintenant zoné parc. Mais, autrefois, il était zoné résidentiel et ce sont les citoyens de la Cité du Havre qui se sont battus pour que ce soit zoné parc. Et on pense qu'il y a eu négociation entre la Ville et la SCHL pour qu'on assouplisse des règlements de zonage ailleurs en échange du fait que la SCHL ne poursuive pas la Ville de Montréal pour une forme de, comment on dit...

2370

M. DAVID HANNA, commissaire :

2375

Oui, de droit disons, bon...

Mme LUCETTE LUPIEN :

On est bons dans les mots.

2380

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

Pour mémoire, il s'agissait du projet de Philippe Starck en l'an 2000, 2001, je crois.

2385 **Mme LUCETTE LUPIEN :**

2001, 2002.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2390

O.K. Et ce qui m'amène ma dernière, donc recommandation 6 où vous parlez quant au bâtiment de Loto-Québec, mais en fait, l'ancien Musée d'art contemporain, d'un projet qui servirait les collectivités culturelles et sociales du secteur Bridge-Bonaventure. De quelles collectivités au juste? Pourriez-vous préciser cette notion?

2395

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

En fait, il peut y avoir le siège social de l'Orchestre métropolitain, il peut y avoir le siège social de regroupement d'organismes de création. On peut y recréer là, en récupérant certains artefacts, faire un salon ou une salle Expo 67. Donc il faut que cet édifice-là qui a d'abord une valeur patrimoniale, pensons-nous, puisse se retrouver une vocation. Évidemment, tout à l'heure, quand on voyait qu'il se passe quelque chose au moulin, qu'il va sans doute y avoir quelque chose au bassin Peel, il faut tout que ça se rattache, mais il y a comme un cœur qui bat déjà dans cette ville-là, qui ne demande pas mieux que de recevoir un peu d'oxygène, quoi.

2405

Mme LUCETTE LUPIEN :

On pourrait rajouter aussi que Loto-Québec a une belle collection d'œuvres d'art qui pourrait aussi être mise en valeur à cet endroit. Et on pourrait aussi travailler avec les artisans du secteur pour faire des expositions de leurs œuvres aussi, des marchés, des salles réunion pour

2410

2415 les rencontres et les projets. Il y a beaucoup... Ça se situe exactement à la rencontre de la piste cyclable qui va venir du pont Champlain et la piste cyclable qui vient du parc Jean-Drapeau et la prochaine, on espère, qui va se rendre à celle du canal Lachine. Donc c'est un endroit stratégique et ce serait extrêmement intéressant que ça soit culturel et que ça ne devienne pas nécessairement des magasins et des commerces là-dessus.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2420 Mais, en même temps, c'est très loin du transport collectif. Parce que vous n'en avez pas vraiment parlé de transport collectif.

Mme LUCETTE LUPIEN :

2425 En fait, il y a un autobus qui se rend juste au coin là, de la Ville de Montréal, mais sur Pierre-Dupuy, non. Le transport n'est pas collectif.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2430 Il n'y en a pas.

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

2435 Bien, il est privé. Il y en a un. Habitat 67 opère une navette depuis 45 ans.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2440 Mais la distance entre vos résidences et la station de métro Jean-Drapeau, par exemple, elle est très longue.

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

Oui, oui. Là, on parle d'un kilomètre et quelque, et puis l'hiver, ce n'est sûrement pas très convivial, je comprends.

2445

Mme LUCETTE LUPIEN :

Puis, cet autobus, cette navette, elle se rend plutôt au centre-ville et non pas à Jean-Drapeau. Elle part d'Habitat pour se rendre McGill, à la station McGill.

2450

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

Et, maintenant, on est à l'heure des petites navettes électriques, alors il n'y a pas de problème s'il y avait des petites navettes électriques. Ce qui est un peu irritant pour les résidents de Pierre-Dupuy, c'est les autobus au diesel de nos amis du Casino, qui passent aux vingt minutes, vite. Voilà.

2455

Mme LUCETTE LUPIEN :

2460

C'est tout?

LA PRÉSIDENTE :

2465

On n'a plus d'autres questions. Alors, il me reste à vous remercier de votre présentation. Merci beaucoup.

Mme LUCETTE LUPIEN :

2470

Merci beaucoup.